

Nombre de Membres en exercice : 14

Nombre de Membres présents : 10

Nombre de Membres votants : 13

Date de la convocation : 19 février 2026

Convocation affichée le : 19 février 2026

Procès-verbal affiché le : 2026

**L'an deux mil six, le 26 février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle du conseil municipal sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.**

**Etaient présents les conseillers municipaux suivants :**

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON –  
– Christian DARTOIS — Céline ROUVRAIS — Virginie ROBIOU — Séverine LEBRUN — Véronique PICHERIT

Absent excusé : Jean-Pierre BATAIS donne pouvoir à Frédéric CHEVILLON, Bruno DE VILLELE donne pouvoir à Claude PAPADOPOULOS, Marie-Hélène BRANDILLY pouvoir à Nadine CORBEL

Absent : Franck SAMSON

Claude PAPADOPOULOS a été désigné secrétaire de séance.

**Délibération**  
**2026/05**

**Remboursement des frais avancés par Monsieur Claude PAPADOPOULOS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, suite aux changements de plusieurs treillis de grillage à l'école, l'achat d'une pince et des clips était nécessaire, Monsieur Claude PAPADOPOULOS, 3<sup>ème</sup> adjoint, a avancé la somme de 108.70 € auprès de l'enseigne Lambert Clôtures, nécessaire à la remise en état des installations.

Après en avoir délibéré et procédé au vote :

13 voix POUR  
0 voix CONTRE  
0 ABSTENTION

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

- D'autoriser le remboursement à Monsieur Claude PAPADOPOULOS de la somme de 108.70 €, correspondant aux frais avancés pour l'achat de matériel nécessaire à la pose de treillis de grillage à l'école.

**SIGNATURES**

Le Maire,

Loïc COMMEUREUC



Secrétaire de séance,

Claude PAPADOPOULOS